

RAPPORT D'ANALYSES N° 22200135-006 - v0

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Code client : 12359

SOCIETE PUBLIQUE LOCALE L'EAU DES COLLINES

à l'attention de Mr BOREL Serge
140 Avenue du Millet
ZI les Paluds
13400 AUBAGNE

TYPE D'ANALYSE : LAEASE_A1_ Forage et source eau traitée

Client : SOCIETE PUBLIQUE LOCALE L'EAU DES COLLINES Vos Réf / Commande : /Marché 20SPL044 - lot 1 - N° 4730 Commune : CUGES LES PINS Lieu de prélèvement : SOURCE JARDIN DE LA VILLE Point de prélèvement : EAU TRAITEE Origine de l'eau : Réseau de ville Mode de traitement du réseau : Nature de l'échantillon : Eaux d'alimentation Date / heure de mise en analyse de l'échantillon : 16/05/2022 16:00	Prélèvement effectué le : 16/05/2022 à 09:38 Par : Amélie Chrétien En présence de : Pluies dans les 10 jours précédents : Faibles Observations In Situ : APRES ECOULEMENT SANS BRISE-JET / POMMEAU AVEC DESINFECTION Echantillon réceptionné le : 16/05/2022 15:09 Température à réception (°C) : 4.1
--	---

Le prélèvement a été réalisé sous accréditation COFRAC selon la norme : FD T90-520

Cofrac	Paramètre	Résultat	Unité	Date d'analyse	Méthode	Limite de qualité (arrêté du 11 janvier 2007)	Référence de qualité (arrêté du 11 janvier 2007)	Site Analyse
	Température de l'eau	15,1	°C	16/05/2022	Méthode interne		25	
	Odeur	Normale	-	16/05/2022	Qualitatif			
	Saveur	Non réalisée	-	16/05/2022	Qualitatif			
	Couleur	Normale	-	16/05/2022	Qualitatif			
O	pH In Situ	7,6	Unité pH	16/05/2022	NF EN ISO 10523		[6,5 - 9]	
	Température de mesure du pH	15,1	°C	16/05/2022				
O	Chlore libre In Situ	0,35	mgCl2/l	16/05/2022	NF EN ISO 7393-2			
O	Chlore total In Situ	0,39	mgCl2/l	16/05/2022	NF EN ISO 7393-2			
O	Micro-organismes revivifiables à 22°C	<1	UFC/ml	16/05/2022	NF EN ISO 6222			84
O	Micro-organismes revivifiables à 36°C	~4	UFC/ml	16/05/2022	NF EN ISO 6222			84
O	Escherichia coli	<1	UFC/100ml	16/05/2022	NF EN ISO 9308-1 - Version 2000	0		84
O	Spores de micro-organismes anaérobies sulfito-réducteurs	<1	UFC/100ml	16/05/2022	NF EN 26461-2		0	84
O	Bromates (BrO3)	<0,005	mg/l	17/05/2022	NF EN ISO 15061	0,010		38
O	Turbidité	0,47	NTU	17/05/2022	NF EN ISO 7027-1		2	38
O	Chlorates (ST)	26	µg/l	24/05/2022	NF EN ISO 10304-4			ST

Les paramètres identifiés par * dépassent les valeurs réglementaires fixées.

LIMITES DE QUALITE : (Interprétation par rapport aux limites de qualité des eaux destinées à la consommation humaine définies dans l'arrêté du 11 janvier 2007 modifié par l'arrêté du 4 août 2017, conformément aux articles R1321-1 à R1321-63 du code de la santé publique).

Aucun dépassement par rapport aux limites de qualité n'est à signaler pour les paramètres analysés.

REFERENCES DE QUALITE : (Interprétation par rapport aux références de qualité des eaux destinées à la consommation humaine définies dans l'arrêté du 11 janvier 2007 modifié par l'arrêté du 4 août 2017, conformément aux articles R1321-1 à R1321-63 du code de la santé publique).

Aucun dépassement par rapport aux références de qualité n'est à signaler pour les paramètres analysés.

Florence Cartier-Millon
Directrice adj. des laboratoires
Signataire habilité



Copie envoyée à : -SOCIETE PUBLIQUE LOCALE L'EAU DES COLLINES- Mme CLAUZIER 13400 AUBAGNE

Note d'informations sur les résultats : Les résultats ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse.

Abréviations utilisées : UFC : Unité formant colonie. NPP : Nombre le Plus Probable. ST : Analyse réalisée par un sous-traitant en France. MS : matières sèches.

NA : Pour un paramètre correspondant à un total de molécules, cette mention signifie qu'aucune molécule n'a été quantifiée.

Les valeurs des limites et références de qualité sont exprimées dans l'unité du paramètre.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole O. Seules les déclarations de conformité portant sur des analyses réalisées dans leur totalité sous accréditation sont couvertes par l'accréditation.

Il n'a pas été tenu compte explicitement de l'incertitude associée au résultat.

Toutes données complémentaires concernant les résultats peuvent être communiquées à la suite d'une demande écrite.

~ : Nombre estimé (Cas particulier : de 1 à 2 colonies; interpréter le résultat comme "Les micro-organismes sont présents dans le volume étudié").

Le laboratoire ne pourra être tenu responsable si les données fournies par le client sont inexactes (données soulignées).

38 : Analyses réalisées par Abiolab-Asposan - 60 allée St Exupéry - 38330 Montbonnot Saint-Martin

84 : Analyses réalisées par Abiolab-Laease - 134, rue Auguste Bedoin - 84700 Sorgues